

du pôle Nord, qui dépense pour elle une activité inépuisable, mais qui n'a pu réunir encore tous les éléments nécessaires au départ. Puissent enfin ses efforts être couronnés de succès ! Puisse le noble pavillon du *Boréal* se montrer dans ces lointains parages, à côté de ceux de la Suède et de l'Allemagne !

En résumé, la Société décerne, pour les prix ordinaires, une médaille d'or à M. A. R. Wallace ; une médaille d'or au pandit qui a fait le voyage de Lhassa ; une médaille d'argent à M. Ad. Joanne ; — et, pour la fondation La Roquette, une médaille d'or à M. A. Nordenskiöld.

PREMIER ÉTABLISSEMENT DES ISRAÉLITES A TIMBOUKTOU (1)

PAR AUGUSTE BEAUMIER

Consul de France à Mogador.

*Extrait d'une lettre de M. Auguste Beaumier
à M. Jules Duval.*

« Ce n'est qu'aujourd'hui que je puis, enfin, expédier ces renseignements promis sur le Sahara marocain ; je les ai réunis en une notice intitulée : *Premier établissement des Israélites à Timbouktou*. Prévoyant le cas possible, sinon probable, où ces renseignements enflammeraient très-vivement l'imagination de quelque voyageur, vous pourriez déclarer qu'il faudrait, avant tout, s'entendre avec Mogador sur les moyens et le choix du moment. En attendant, je vous envoie le portrait-carte de mon héros Mardochée, en costume de Timbouktou (2) et dans son costume

(1) Avec un croquis à 1/28 000 000^e.

(2) Une reproduction lithographiée de ce portrait accompagne la relation qui va suivre.

de juif marocain. C'est un gaillard solide, très-dévoué à ses amis, mais peu commode pour ses adversaires et qui m'a paru être doué, par-dessus tout, d'un intrépide mépris de la vie. Son entêtement à ne pas vouloir faire comme tout le monde en envoyant ses produits avec les grandes caravanes, est cause de sa ruine; il a lui-même reconnu ses erreurs, que, sûrement, il ne renouvellera plus; mais, en attendant, il est très-pauvre.

» Quelle que soit la valeur de cette notice sur le premier établissement des Israélites à Timbouktou, je vous avoue qu'elle ne m'a pourtant point autant occupé et intéressé que ma note sur la marche du choléra (1), autre voyageur bien curieux et bien instructif pour la géographie. Le voilà donc, comme je l'ai annoncé au ministère le 5 avril dernier, *pour la première fois*, à Timbouktou, où il est arrivé en février, non point à travers le désert par les caravanes du Maroc ou de l'Algérie, mais bien par le fleuve, en venant du côté du Sénégal, et vraisemblablement, en suivant à peu près l'itinéraire relevé jusqu'à Ségou, par MM. Mage et Quintin en 1863-1866. D'après les lettres les plus récentes, il aurait fait, là-bas, des ravages épouvantables, et, en quittant Timbouktou, où il a emporté *presque tous les grands et les principaux de la ville* (sic), il aurait continué *par le chemin qui mène vers l'Égypte*. Dans la direction du nord, il n'aurait pas dépassé Araouan sur la route du Maroc, et Bousbeïah sur celle du Touat et de l'Algérie. Je pense avoir d'autres détails avant peu. La grande caravane annuelle est arrivée au Sahel (Ouad-Noun, Sous, Drâa, Tafilelt), et tout nous fait espérer que le choléra ne l'a point suivie; confirmation nouvelle de cette conclusion de la conférence internationale de Constantinople : *les grands déserts sont une barrière très-efficace contre la propagation du choléra* ».

(1) Une copie de la note de M. Beaumier sur la marche du choléra en Afrique, est déposée, avec les cartes dont l'auteur avait accompagné son travail, aux archives de la Société.

(Rédaction.)

Mogador, mai 1870.

Peu de temps après mon arrivée à Mogador, en mars 1866, j'appris, non sans étonnement, que plusieurs Israélites du Maroc vivaient et trafiquaient librement à Timbouktou depuis quelques années. Le fait, simplement affirmé d'abord par divers marchands indigènes qui ne purent ou ne voulurent me donner aucuns détails, me fut enfin entièrement confirmé par l'associé même du principal de ces Israélites, qui me communiqua sa correspondance, et m'offrit ses services. « Mon associé de Timbouktou, me dit-il, le rabbin Mardochée, est protégé français, et, si vous le voulez, il se fera un devoir de venir lui-même vous donner ici tous les renseignements que vous désirez. »

Quelque vif, en effet, que fût dès lors mon désir de voir et d'entendre le rabbin Mardochée, je ne crus point devoir, pour divers motifs, hâter son retour, et je l'ai patiemment attendu de saison en saison et d'année en année, jusqu'au mois d'août dernier.

Cet homme, que je viens de garder en quelque sorte chez moi durant plusieurs semaines, me paraît avoir fait, sans s'en douter, une grande chose en ouvrant les portes de Timbouktou à ses coreligionnaires, qui, dans ces contrées barbares, ont été partout et sont encore journellement les pionniers de la tolérance religieuse et du commerce. Aussi ne pouvais-je me lasser de lui faire raconter son histoire : Pauvre Juif, né dans un pays presque sauvage, à Akka (1), il se sent pris, à l'âge de neuf ans, d'un

(1) *Akka* et *Tatta* sont deux oasis distantes l'une de l'autre d'une journée de marche, et composées de quelques tchours, séparés entre eux par des jardins et des champs cultivés. *Akka*, la plus importante, est do-

désir irrésistible de voyager et de s'instruire ; il part sans guide, sans argent, et à la grâce de Dieu ; il met trois ans pour traverser Mogador, Tanger, Gibraltar, Marseille, Salonique, Constantinople, Smyrne, Jaffa, et il atteint Jérusalem, où il se livre à l'étude avec une ardeur qui lui fait gagner, en quatre années, le grade de rabbin ; alors, il se voue à l'enseignement, et de synagogue en synagogue, il séjourne un an à Alep ; il parcourt, pendant trois ans, la Syrie et l'Égypte ; pendant trois ans encore, la Tunisie, puis l'Algérie, et il reste quatre ans maître d'hébreu à Alger même, d'où il revient enfin à Mogador, en 1858, muni d'un passe-port français.

A son retour à Akka, il retrouve son vieux père et ses frères plus misérables encore qu'autrefois, et son parti est bientôt pris ; il rapportait avec lui quelque argent ; il en remet une partie à sa famille, convertit le reste, un millier de francs environ, en marchandises, et il se met en route pour le Soudan, accompagné d'Isaac, son plus jeune frère, sans se préoccuper à l'avance des difficultés qu'il prévoit, des périls qui l'attendent... Mais je dois ici lui céder la parole ; car, bien que ses récits fussent empreints d'un accent de vérité qui m'avait suffisamment saisi pour me permettre de les rapporter avec assurance, j'ai tenu, néanmoins, à ce qu'il écrivît lui-même un résumé de ses aventures, et, aujourd'hui, je crois ne pouvoir mieux faire que d'offrir à la Société de géographie ce document que je me suis appliqué à traduire littéralement, comme il suit, en me bornant à y joindre quelques annotations qui seront lues, je l'espère, avec un égal intérêt.

minée par la tribu des *Brybet*, Berbères. Tatta appartient aux *Ida* ou *Belal* arabes : il n'y a des Juifs qu'à *Akka*, environ une quarantaine de familles disséminées dans trois tchours.

A. B.

TRADUCTION DE L'ARABE.

(Écriture hébraïque.)

Celui qui écrit témoigne que le récit qui va suivre ne contient pas la soixantième partie de ce qui lui est arrivé et de ce qu'il a vu. Le lecteur intelligent le comprendra : c'est un résumé destiné à la Société de géographie de France, que Dieu fortifie son gouvernement et élève sa parole ! *Amin!*

A M. Auguste Baumier, consul de France à Mogador (après les compliments d'usage). Voici, monsieur le consul, les renseignements écrits que vous m'avez demandés pour les communiquer à votre gouvernement magnifique et élevé jusqu'au ciel et à la Société impériale de géographie, à Paris, etc., etc. (Louanges d'usage.)

Je suis Israélite et je me nomme Mordokhaï (Mardochée) Aby Serour. Depuis l'âge de neuf ans jusqu'à vingt-sept ans, j'ai grandi sur les terres des Français et de Jérusalem : à Salonique, à Stamboul, à Smyrne, à Constantine et dans toute l'Algérie. Alors je suis revenu au Maroc, dans mon pays natal, à Akka, situé près des hautes montagnes qu'on nomme *Doubany*, et ayant retrouvé là mon vieux père vivant dans la misère, j'ai résolu de travailler pour lui, et je m'en suis allé dans la contrée des Noirs. Je vais vous dire la route que j'ai suivie, et ce qui m'est arrivé avec les habitants de ce pays, pendant le voyage et à cause de mon entrée chez eux.

Nous sommes partis d'Akka (avec mon frère Isaac), montés sur des chameaux, et emportant avec nous une provision d'eau pour six jours, au bout desquels nous sommes arrivés à Tendouf, après avoir traversé un grand nombre de collines et de plaines, des dunes de sable et

des *hameida* (1). On ne trouve point d'eau durant toute cette route, qui est peu sûre, d'ailleurs, à cause du grand nombre de pillards qui la fréquentent. De Tendouf (2), nous avons marché à chameau pendant dix jours pour arriver à Yguïdy.

Yguïdy (dunes en berbère) est le nom d'une zone de dunes de sable rougeâtre dont la largeur est de trois journées de marche à chameau, et la longueur inconnue; elle commence à l'Océan, mais l'autre extrémité se perd dans la direction du soleil levant. Il y a là un grand nombre de dattiers et beaucoup de puits peu profonds (1 à 2 mètres). Partout où il y a des palmiers, il est à peine nécessaire

(1) *Hameida*, plateau aride et désert: M. H. Duveyrier écrit *Hamād* ou *Hamāda*, plateau large, plat et bas. — Les deux définitions complètent sans doute le vrai sens du mot, dont la racine est, d'ailleurs هـ م د , *Hamada*, v. 3. *être sans végétation*, se dit de la terre qui offre comme un aspect de mort (Kasimirski).
A. B.

(2) *Tendouf* ou *Tindouf*, ville nouvelle fondée en 1852, par Bel-Hamedj, marabout des Tadjacants, qui la gouverne aujourd'hui encore. Ce Bel-Hamedj, lettré et lépreux, déjà fort avancé en âge, et désirant finir ses jours en solitaire, s'était fixé en cet endroit, auprès d'une source d'eau douce et de quelques dattiers qui devaient suffire à tous ses besoins. Mais, cette retraite n'ayant fait qu'augmenter la vénération que lui valaient déjà sa naissance, sa science et son infirmité même, il vit bientôt accourir une multitude de fidèles qui venaient lui demander sa bénédiction et ses leçons, et dont un certain nombre finit par s'établir autour de lui. Ce lieu devint, dès lors, une halte et un refuge pour les caravanes et pour les voyageurs isolés. Aujourd'hui Tendouf est une véritable petite ville, ayant une mosquée dont le minaret s'aperçoit de très-loin, une centaine de maisons, et des rues entières bordées de boutiques. Une irrigation intelligente a transformé les environs en jardins et en champs cultivés. C'est désormais le point de ralliement de la grande caravane annuelle qui part pour Timbouktou à la fin de septembre et revient en avril, et le premier marché où les commerçants les plus actifs du sud du Maroc vont attendre les retours du Soudan. Aussi crois-je ne point me tromper en regardant comme très-intéressant d'appeler l'attention sur cette nouvelle ville qui s'agrandit chaque année, et qui est aujourd'hui, déjà, le centre le plus important du Sahara marocain.
A. B.

de creuser pour trouver de l'eau, et cette eau devient de plus en plus saumâtre et salée dans la direction de l'Océan, et de plus en plus douce en remontant vers l'est. Il y a des vestiges de constructions fort anciennes; la tradition rapporte que, dans le temps, la plus grande partie de la population de cet endroit fut engloutie sous les sables, et le reste prit la fuite. Entre Tendouf et Yguïdy, on traverse un grand nombre d'*haméida*, des plaines, des dunes et des collines. Il y a aussi beaucoup de monticules ou élévations, isolés et épars, appelés *El Gueleb* (les Cœurs), parce qu'ils ressemblent de loin à des figures d'hommes (?). Entre Tendouf et Yguïdy, le pays est peu sûr et l'eau est bien rare.

D'Yguïdy, nous avons marché dix jours pour arriver à Erguechach, qui est le nom d'une zone semblable à celle d'Yguïdy. L'étendue est la même, mais l'eau y est rare, et l'on n'y connaît que très-peu de puits. La route traverse des plaines et des collines où l'on voit de grands arbres appelés *telha* (gommiers) (1). Aux approches d'Erguechach, il y a un vaste plateau parsemé de grosses pierres pouvant peser de 10 à 20 000 kilogrammes superposées sur d'autres pierres longues et minces comparativement. De loin, cela ressemble à des hommes debout! Dieu soit glorifié! L'étendue de ce plateau est d'environ 1 mille. L'eau y est saumâtre, et le sol semble être couvert de sel. Quelques-uns de ces blocs de pierre sont plus hauts que l'homme et d'autres sont plus petits : ils sont distants l'un de l'autre, depuis 1 mètre 1/2 jusqu'à 4 mètres environ. Il n'y a là d'autres végétaux que de grands *retama* (espèce de genêts blancs). Ce plateau reste à gauche de la route quand on va à Timbouktou, et à droite quand on en revient. Les chameaux n'y passent point, parce que ces pierres qui ressemblent à une troupe

(1) *Talha* (*Acacia arabica*) arbre à gomme (H. Duveyrier, *les Touareg*, p. 164).

d'hommes debout leur font grand'peur (1). Entre Yguidy et Erguechach, grandes sont l'inquiétude et la soif. D'Erguechach, nous avons mis sept jours pour arriver à Sefya.

Sefya est un haut plateau large d'une forte journée de

(1) Ces pierres et les *Guelèb* susmentionnées (au sujet desquelles il ne m'a pas été possible de faire mieux expliquer le rabbin) rappellent trop les rocs du plateau de *Takaràhet*, décrits par H. Duveyrier (les Touareg) et les rochers droits de la partie occidentale de Tibesti, tout récemment signalés par le docteur Nachtigal (*Bulletin de la Société*, février 1870), pour n'être point vraisemblablement le résultat du même phénomène géologique, très-fréquent au Sahara (H. D.). Cependant, s'il est vrai que les pierres du plateau d'Erguechach soient superposées l'une à l'autre et de la même façon, comme le rabbin me l'a affirmé, ne pourraient-elles être des dolmen ou encore des menhir indiquant le lieu de réunion des tribus antiques? Voici ce qu'on lit à ce sujet dans la *Gazette médicale de l'Algérie* du 27 juillet dernier : « M. Letourneux a affirmé que c'était en » Kabylie une antique coutume de conserver de la manière suivante les » résolutions importantes des clans confédérés : lors de la réunion de » l'assemblée délibérante, chaque tribu ayant droit au vote dressait une » pierre levée, et l'ensemble de ces pierres formait un cercle autour du » lieu où avait siégé le conseil; puis, en cas de manquement d'une des » parties contractantes, le menhir qui la représentait était renversé. Ces » symboliques archives, accompagnées chacune d'une tradition qui se per- » pétuait d'âge en âge, redisaient ainsi aux descendants les lois ou les » traités de leurs pères, les fidélités comme les félonies de leur histoire. » Cette coutume a duré jusqu'à nos âges, et selon le récit de Si Moulà » Ait-Amer, marabout des Beni-Raten, on s'y serait conformé pour la » dernière fois, il y a environ cent trente ans, lorsqu'il a été décidé que, » contrairement aux prescriptions du Coran, les femmes seraient exclues » des successions, etc. » (*Société de climatologie d'Alger*, session extraordinaire de septembre et octobre 1868).

On s'explique que Caillié n'ait rien dit de ces pierres qu'il a dû laisser hors de vue à sa gauche, en prenant, à partir d'Erguechach, une route plus directe pour le Drâa et le Taflet; mais il m'a paru singulier d'en entendre parler pour la première fois par le rabbin Mardochée. Il est vrai que l'idée vient rarement aux indigènes de donner, si on ne les met sur la voie, un renseignement dont ils n'aperçoivent pas l'intérêt, et je n'ai, d'ailleurs, aucune raison pour suspecter la bonne foi du rabbin qui a été invariable dans ses affirmations et m'a promis d'aller voir de plus près ces étranges petits monuments de la nature ou de l'homme. A. B.

marché; cette zone est entièrement pavée de pierres vertes comme de l'herbe et ayant des superficies de 4 à 5 mètres et plus (1). Ces pierres sont dures comme du marbre, et à peine s'il pousse un peu d'herbe dans les interstices de l'une à l'autre. Les extrémités de cette zone sont comme celles d'Yguïdy et d'Erguechach, inconnues vers le Levant; là encore il n'y a ni sûreté ni eau, et l'on ne voit aucun arbre.

De Sefya, la route continue pendant trois jours à travers des plaines, des dunes et des cailloux jusqu'à Telyg, où l'on trouve de l'eau douce. Il y a là 140 puits, ouvrage de rois, creusés et bâtis à côté l'un de l'autre par le sultan noir, qui se rendit du Maroc au Soudan (2).

(1) Mardochée m'a dit qu'allant au pas de son chameau, il avait pu réciter juste l'alphabet arabe d'un bout à l'autre de quelques-uns de ces grands pavés qu'il n'a pas eu l'idée de mesurer autrement.

(2) Cette tradition est erronée : le sultan noir, Yacoub-el-Mansour, ni aucun autre sultan du Maroc, n'est jamais allé au Soudan. Le Soudan, dont une partie était déjà en 836, J.-C., tributaire des Senhadja habitants du Sahara marocain, fut envahi en 1056 par les hordes des premiers émirs Almoravides, également Senhadja, qui y propagèrent l'islamisme et y dominèrent jusqu'à la création du royaume de Melli (1212-1233). Ce ne fut que trois siècles et demi après, en 1590, que l'eunuque Djoudar et le pacha Mahmoud, lieutenant d'Ahmed-Chérif, sixième souverain de la dynastie saadienne, franchirent le désert avec les troupes marocaines, assez nombreuses pour conquérir Timbouktou, Gago et les pays de l'est jusqu'à Kanou. Enfin, en 1680, Moulai-Ahmad, père du sultan Filely M. Ismaël fit une nouvelle expédition dans le Soudan, d'où il rapporta des richesses considérables.

Auxquels de ces envahisseurs faudrait-il attribuer la construction des 140 puits de Telyg, dont Caillié parle légèrement, sans doute parce qu'il n'en vit qu'une faible partie en ce moment *envahie*, comme il le dit, *par les sables*? Est-il présumable que les Senhadja n'eussent rien fait de semblable dans leur propre patrie, le Sahara marocain? et, est-il plus vraisemblable, que les troupes du Maroc se soient arrêtées assez longtemps en route pour laisser sur leur passage un ouvrage de cette importance, sans que leurs historiens n'en disent rien? Il y a là, évidemment, d'intéressantes recherches à faire, et qui sait si de nouvelles découvertes ne permettront pas un jour de faire remonter l'origine de ces 140 puits à des

De Telyg à Taouadny, il n'y a qu'une demi-journée de marche : c'est le lieu des mines de sel. L'eau est salée : il y a là quelques petites maisons habitées et d'autres plus grandes, mais vides et très-anciennes, entourées par des murailles qui sont également très-anciennes et en grande partie détruites.

De Taouadny, nous avons marché durant douze jours pour arriver à Araouan. Sur toute cette route, il n'y a qu'un puits nommé Ounan, situé à deux journées de Taouadny. Deux jours après Ounan, on atteint un endroit nommé *Foum-el-Halba* (la bouche du grand Palmier ou de la boîte)? Là, on entre en plein dans le désert où rien n'a vie, où la nature est morte complètement ; plaine immense semblable à l'Océan, dont nul ne connaît la largeur, et dont la longueur est de huit journées de marche. Là, vous cherchiez en vain le moindre petit caillou, et si vous apercevez de loin une crotte de chameau, vous croyez voir un *bejaoui* debout (1), tellement le sol uni comme du papier reverbère à vos yeux comme du cristal ; et cela dure pendant huit jours jusqu'à l'arrivée à Araouan. En arabe, ce passage s'appelle *el Mereya* (le Miroir). D'Ounan à Araouan, il n'y a pas un végétal,

temps bien plus reculés. « L'histoire se tait, a dit l'abbé Raynal, sur les » liaisons que les Carthaginois pouvaient avoir formées avec l'intérieur de » l'Afrique, mais l'or que dans les premiers temps on voyait généralement » répandu dans leurs cités, paraît démontrer que leur activité les avait » poussés bien avant dans le Continent.... Les ténèbres profondes qui » couvrent la barbarie n'empêchent pas qu'il n'en parte habituellement » des caravanes qui vont faire des échanges dans les lieux les plus reculés ; » peut-on douter que ces communications ne fussent plus vives, plus suivies, plus importantes, lorsque cette région était occupée par une nation » éclairée, avide et infatigable?... (Histoire philosophique des États barbaresques. Paris, 1826.) »

A. B.

(1) *Bejaoui*, espèce de chameau de selle originaire de Nubie ; *debout* veut dire ici : « monté par son cavalier ». En général, on appelle *bejaoui* les coursiers ou voyageurs isolés qui traversent le Sahara à grandes journées sur un chameau coureur, sans marchandises ni bagages. A. B.

et les pierres sont aussi rares que les perles ; il n'y a point d'eau, mais on est aussi en toute sûreté justement à cause du manque absolu des choses nécessaires à la vie (1).

A une demi-journée d'Araouan, à un endroit nommé Tinguetaï, nous fûmes arrêtés par le cheik des Arabes (les Berabych) Sid-Ahmed Abyda Ould-el-Rahal, qui jura de nous tuer comme il avait tué, dans le temps, un chrétien (le major Laing) entre Araouan et Timbouktou. Je déployai avec lui toute mon adresse, et mes ruses nous sauvèrent. « Nous nous ferons musulmans en tes mains, » lui dis-je, nous serons comme tes enfants, et nous te donnerons tout ce que nous possédons. » Il consentit alors à nous laisser vivre pour nous présenter aux *Tholbas*, à Araouan, mais lorsque nous fûmes devant eux, j'invoquai leur propre *cherâa* (loi religieuse) en leur déclarant que je n'avais agi que par finesse, que nous étions Juifs et prêts, comme d'usage à payer le tribut aux musulmans ; qu'ils ne devaient donc point, à cause de nous, violer leur loi et désobéir à Dieu et au Prophète. Ils acceptèrent ces paroles, et après avoir reçu en don la moitié de nos marchandises, ils nous accordèrent l'*aman* en nous imposant un tribut annuel de 5 *mizen* d'or par oreille (2).

C'est ainsi que je demeurai à Araouan durant toute une année (1858), sans cesse occupé des ruses et des combinaisons qui pourraient me faire arriver jusqu'à Timbouktou, qui est gouvernée par les nègres Foullan, mais

(1) Certains caravaniers m'ont affirmé qu'il y avait, dans le temps, des puits très-profonds de distance en distance sur cette route d'El Mereya, et que ce fut à la suite de la dernière irruption des Marocains dans le Soudan, que ces puits furent comblés par les Berabych, qui n'ont plus laissé faire, depuis, la moindre tentative pour trouver de l'eau à partir de Tinguetaï, justement pour se garantir à tout jamais contre une nouvelle invasion.

A. B.

(2) C'est-à-dire 10 *mizen* par tête : le *mizen* évalué à 12 fr. 50 c.

A. B.

dont les négociants blancs du Maroc entendent interdire l'accès aux Juifs, dont ils ne veulent point être les égaux. « Les Musulmans, disent-ils, peuvent bien venir au Soudan, » mais non les Juifs. » Ce ne fut donc qu'en 1859 que je parvins, en payant 100 mizen d'or (1250 fr.) au cheïkh d'Araouan Mohammed-el-Habyb, à obtenir la permission de partir avec une caravane ; mais alors aucun caravanier ne voulut se charger de moi par crainte d'engager sa responsabilité en me conduisant à Timbouktou : ils me donnaient pour prétexte que les Foullan tuaient de sang-froid et ne faisaient aucun cas de la vie d'un homme quand ils croyaient avoir quelque chose à prendre de cet homme. Enfin, je trouvai un chamelier auquel j'offris 10 mizen pour mon passage, en ajoutant : « Il me reste » encore 200 mizen, et si tu vois que les Foullan veulent » me tuer, tu les prendras et tu les garderas pour toi. » Cette perspective me valut son consentement, et il m'emmena avec lui (1).

Je suis entré à Timbouktou costumé en Arabe, de façon à n'être point reconnu par les musulmans, et je me suis rendu directement chez un Marocain nommé Thaleb Mohammed Ben Talmody, commerçant très-riche. J'espérais qu'étant de Maroc même, il me prêterait assistance et protection ; mais, au contraire, c'est celui qui m'a été le plus hostile et qui a déployé le plus d'activité pour me faire tuer par les Foullan ou me forcer à renier ma religion. Dès lors, n'espérant plus rien des hommes, je me remis entièrement à Dieu Très-Haut ! me livrant à la merci des Foullan, je fis usage de tout mon savoir ; je leur dévoilai bien des choses et leur ouvris bien des

(1) Le jeune frère Isaac resta durant plusieurs mois encore à Araouan, où il continua un petit trafic qui avait déjà été fort lucratif, comme on le voit par les sommes que Mardochée avait données et qu'il possédait encore. On ne saurait, d'ailleurs, se faire une juste idée de l'habileté mercantile des juifs de ce pays-ci qu'en les voyant à l'œuvre. A. B.

portes. « Ces marchands (Marocains), avec leur haine » contre nous, leur disais-je, ne s'occupent absolument » que d'eux-mêmes et nullement du bien de votre pays ; » si, au lieu de les écouter, vous admettiez chez vous les » Juifs et les chrétiens, vous verriez tous les avantages » qu'ils vous apporteraient, et vous reconnaîtriez bien » vite que les paroles de ces négociants ne sont que hai- » neuses pour nous et contraires à vos propres intérêts. » Dieu soit glorifié ! ce raisonnement fut bientôt compris par l'émir foullan (le gouverneur), qui me permit de rester en ville en attendant la réponse au message qu'il allait envoyer à mon sujet au sultan (Amed Ahmadou), résidant à Hamd-Allahi, pour lui faire-part de mes prétentions et de mon offre de payer chaque année une charge de chameau de soufre, dont la valeur sur les lieux est d'environ 165 mizen (un peu plus de 2000 francs).

Ce fut alors que les négociants, s'étant tous mis d'accord, se rendirent chez l'émir pour lui demander de me tuer ou de m'expulser de la ville, ou de me forcer à me faire musulman, de façon que nul Israélite, ni chrétien, ne se permît jamais plus de venir à Timbouktou. Mais le bon Dieu ne les exauça point, et ils n'obtinrent rien au Cherâa, où je me défendis comme il suit :

Tous réunis contre moi, ils me mirent en demeure de choisir une de ces trois choses : 1° me faire musulman et rester avec eux et comme eux dans le pays ; 2° sortir immédiatement de la ville ; 3° la mort.

Je leur répondis : « Vous ne me tuerez pas, parce que votre Prophète a dit : « Celui qui tuera un allié (tribulaire) sans juste motif, ne goûtera jamais les joies du paradis (1). »

Pour ce qui est de me faire musulman malgré moi, n'est-il pas écrit dans le *Coran* : « Celui que Dieu dirige

(Hadits). من قتل معاهداً بغير حق لا يجوف راحة الجنة أبداً (1).

» est le bien dirigé (1). » Et encore : « O Mohammed ! ce » n'est pas toi qui dirigeras ceux que tu voudras, mais » c'est Dieu qui dirige ceux qu'il lui plaît (2). »

Quant à me renvoyer de la ville avant l'arrivée de la réponse de l'émir des croyants Ahmed-Ahmadou, auquel celui qui gouverne ici a adressé un message à mon sujet, sachez que le plus grand émir des croyants est le Prophète Mohammed, et que tous les émirs après lui n'ont été et ne sont que ses lieutenants, tels qu'Ahmed-Ahmadou, Moulaï Abd-er-Rahman, et le sultan de Constantinople; or, le Seigneur du monde a dit à Mohammed : « O Mohammed, celui qui t'est soumis et a confiance en » toi m'obéit et croit en moi; et celui qui est incrédule ou » infidèle à ton égard est infidèle pour moi (3). » Vous voudriez donc prendre une décision avant de savoir si Ahmed-Ahmadou, lieutenant du prophète Mohammed, veut ma mort, mon abjuration ou mon expulsion? Vous ne songez donc pas qu'en méprisant le lieutenant du Prophète, c'est le Prophète lui-même que vous méprisez, et que « ceux qui désobéissent au Prophète désobéissent à Dieu (4) ». Prenez garde, ce que vous voulez faire là n'est point le cherâa musulman; et, si vous prétendez agir en dehors de Dieu, Dieu vous en tiendra compte. »

Peu de jours après, la réponse du sultan d'Hamd-Allahi arriva. Elle portait que je pouvais résider à Timbouktou

(1) مَنْ يَهْدِ اللَّهُ فَهُوَ الْمُهْتَدِي (chap. 18, *la Caravane*, v. 56).

(2) أَنْتَ لَا تَهْدِي مَنْ أَحْبَبْتَ وَلَكِنَّ اللَّهَ يَهْدِي مَنْ يَشَاءُ (ch. 28, *les Aventures*, v. 56).

(3) يَا مُحَمَّدُ مَنْ أَعْصَانَا وَامَنَ بِحُفِّهِ أَعْصَانَا وَامَنَ بِي وَمَنْ كَفَّرَ بِي كَفَّرَ بِي (Hadits).

(4) وَمَنْ أَعْصَى النَّبِيَّ فَهُوَ عَصَى اللَّهِ (Hadits.)

en payant chaque année le tribut convenu, et que tous les Juifs que j'appellerais pourraient y venir sans crainte à la même condition.

C'est ainsi que ce premier complot des négociants tourna à notre avantage, mais alors ils s'entendirent de nouveau pour nous représenter avec mon frère comme des gens très-riches auxquels on devait faire payer chaque année de fortes impositions; et, comme je refusai de me soumettre aux premières exactions, on me mit aux fers pour me forcer à obéir. Dès la même nuit, je rompis mes fers et je pris la fuite avec Sidi-Mohammed, fils du cheickh el-Moktar et frère de Sidi-el-Bekkay, qui m'accompagna jusqu'à Ham-Allahi (1), auprès du sultan Ahmed-Ahmadou, auquel je portai plainte contre les négociants, en faisant tomber leurs prétentions une à une à ses yeux, et c'est ainsi que je vins me fixer à Timbouktou malgré eux.

Tout ceci s'est passé en 1860. J'ai pu alors travailler tranquillement avec mon frère pendant les années 1861 et 1862. Ayant beaucoup gagné, je suis revenu à Akka faire quelques échanges au commencement de 1863, et je suis retourné à Timbouktou avec 28 charges de marchandises diverses, et en emmenant avec moi quatre autres Juifs, savoir : l'aîné de mes frères et son fils, mon beau-frère, et un quatrième étranger à ma famille (2). A la fin

(1) De Timbouktou à Hamd-Allahi, par le fleuve, cinq journées de voyage. A. B.

(2) Mardochée, son frère aîné et son fils, laissant aller les deux autres avec la caravane pour accompagner les marchandises, effectuèrent leur voyage d'Akka à Timbouktou, montés sur des bejaoui et sous la conduite de deux Tadjacants, en 23 jours, savoir : d'Akka à Yguidy, 5 journées; d'Yguidy à Erguechach, 4 journées; d'Erguechach à Taouadny, 4 journées; [de Taouadny à Araouan, 5 journées; d'Araouan à Timbouktou, 5 journées. *En tout 23 journées.*

A leur arrivée à Timbouktou, on voulut leur assigner pour demeure un quartier à part ou au moins une rue spéciale, mais le rabbin Mar-

de cette même année 1863, j'expédiai mon frère le plus jeune avec une valeur d'environ 10 000 piastres (50 000 fr.) en plumes d'autruche, or, dents d'éléphants et autres articles du Soudan ; mais il fut arrêté en route par les Arib, qui le dévalisèrent et voulurent le tuer. Dieu seul le sauva. Cette tribu des Arib (1) vit en partie à Maroc, sous l'aile du sultan, et en partie au Drâa, qui relève également du sultan, puisque les habitants lui payent chaque année l'adya (le présent) depuis l'époque où Moulai Abd-er-Rahman fit une expédition sur leurs terres et les subjuga. La vérité est qu'il n'y a pas de justice dans ce pays. Que Dieu nous envoie celui qui défendra les opprimés ! *Amin !*

Au commencement de 1864, je revins moi-même chez mon père avec d'assez grandes valeurs, et après les avoir

dochée s'y opposa et parvint, au contraire, à disséminer ses frères un peu partout, ce qui ne fut pas le moindre trait de son adresse et de sa prévoyance, je dirai presque de son génie. Quatre autres juifs vinrent encore, peu après, augmenter la petite colonie qui se réunissait tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre, pour faire la prière en commun, les samedis et jours de fêtes. Voici les noms de ces Israélites, tous originaires d'Akka ou environs :

1° Le rabbin Mardochée Aby-Serour ; 2° le rabbin Ysou Aby-Serour, frère du précédent ; 3° Abraham Aby-Serour (Id.) ; 4° Aaroun, fils du rabbin Ysou ; 5° Moussa, beau-frère de Mardochée ; 6° David-ben-Moussa, fils du précédent ; 7° le rabbin Raphaël ; 8° David-ben-Ysou ; 9° le rabbin Isaac-ben-Aaroun ; 10° Simeoun-ben-Yacoub ; 11° Isaac-ben-Mouchy (s'est fait volontairement musulman à Taouadny et est devenu entièrement étranger aux autres).

En 1867, le rabbin Ysou-Aby-Serour, qui était âgé d'environ soixante-dix ans, tomba malade et mourut. Mardochée demanda un endroit pour y enterrer son frère, et obtint, à cette occasion, un petit terrain à proximité et en dehors de la ville pour servir désormais de cimetière aux Israélites de Timbouktou. Son beau-frère Moussa, qui était aussi fort âgé, y a été enterré l'an passé ; quant aux autres, ils se sont toujours bien portés à Timbouktou qui vient d'être atteint, pour la première fois, par le choléra, au mois de mars dernier.

A. B.

(1) Meurtrier de Davidson en 1837.

A. B.

réalisées à Mogador, je partis pour l'Italie, où j'achetai, à Gênes et à Venise, de la verroterie et autres articles recherchés par les nègres. A mon retour à Mogador, je complétais ma pacotille avec les fonds de mon associé, Salomon Ouhayoun, et je me remis en route pour Timbouktou à la fin de cette même année 1864; mais je fus encore arrêté en chemin par les pillards de trois tribus, *Rguibet*, *Ait-el-Hassen* et *Ygout*, qui m'enlevèrent tout et faillirent me tuer. Dieu me sauva. Qu'il soit glorifié et qu'il nous envoie ceux qui font la justice! *Amin*. Je continuai ma route et j'arrivai à Timbouktou, où je me fis prêter à intérêt 12 serrats d'or (1), que j'employai à acheter des plumes pour mon associé de Mogador. Peine perdue! cette expédition me fut encore enlevée en route par des pillards appartenant aux tribus des Rguibet et des Ouled-Bou-Sebah (fraction des Ouled-el-Beghar). Trois de ceux-ci se trouvaient à Timbouktou, et je les fis arrêter par le cheïkh el Bekkay, qui les mit en prison pour me faire payer ce que leurs frères m'avaient pris; mais, dans la nuit même, ils rompirent leurs fers et ils s'échappèrent. Alors, à ma demande, le cheïkh el Bekkay attesta que mes plumes avaient été pillées par des Ouled Bou-Sebah, qui lui avaient répondu, pour toute défense, qu'ils étaient Cheurfa, descendants du Prophète Mohammed. C'est pour cela sans doute qu'ils se croient autorisés à manger le bien des pauvres. Le cheïkh el Bekkay écrivit le tout au sultan du Maroc, Sidi-Mohammed, en lui disant : « C'est » ainsi qu'un de tes Juifs a été dévalisé de 119 livres de » plumes d'autruche de la première qualité blanche, par

(1) Le serrat d'or pèse 15 doublons d'Espagne et vaut 100 mizen, soit 1250 à 1260 francs. A. B.

A Timbouktou, une peau ou dépouille d'autruche vaut de 10 à 12 mizen (125 à 150 francs). Chaque peau rend, en moyenne, 3 livres, soit 1500 grammes de plumes dont, environ, 100 grammes de la première qualité blanche; 250 grammes blanches, et le reste mélangé grises et noires.

» tes propres sujets les Ouled-Bou-Sebah, et c'est donc
 » à toi qu'il appartient d'exécuter la loi qui punit le cou-
 » pable et soutient la victime. » Cette lettre est venue
 jusqu'à Mogador (1). Que Dieu nous envoie celui qui
 nous fera justice! *Amin!*

(1) Le rabbin Mardochée a retrouvé cette lettre chez son associé qui n'avait point osé en faire usage, dans la crainte très-fondée qu'elle ne produisît un effet plus nuisible qu'utile à ses intérêts. Cette pièce, actuellement déposée en mes mains, ne manque pas d'originalité comme on le verra par la traduction que j'en donne ci-après; elle porte en tête l'empreinte, malheureusement illisible, d'un cachet qui aurait été envoyé à Sidi-el-Bekkay, par le docteur Barth, après son retour en Angleterre. Traduction de l'arabe : « Louanges à Dieu, et salut à celui après lequel il n'y a plus de prophète (L.S.) ! Salut de ma part à l'illustre et grand émir, le prince des croyants, notre seigneur Sidi-Mohammed le khalife, fils de notre seigneur le prince des croyants Abd-er-Rahman, fils de notre seigneur Hischam. Je vous informe de ce qu'il faut que vous sachiez, en vous apprenant que les Rguibet ont pillé le bien (les plumes) de votre tributaire Mardochée le juif, et que leur vol a été acheté par une bande bien connue des Ouled Bou-Sebah. Le pillage et la vente sont choses certaines; nos investigations n'ont laissé aucun doute à cet égard, et les aveugles eux-mêmes comme les absents peuvent en être bien convaincus. Or, ceux qui achètent le produit du pillage sciemment, sont aussi coupables que les pillards eux-mêmes. Vous savez cela et bien d'autres choses encore, et vous connaissez aussi les droits des tributaires. Notre prophète Mohammed, que Dieu lui accorde le salut ! sera le défenseur des opprimés, le jour du jugement, et, en attendant, il les a recommandés à ceux qui, comme vous, sont les chefs de l'Islam. Vous êtes donc le khalife du Prophète pour les tributaires comme pour les musulmans. Que Dieu vous conserve, qu'il vous aide et qu'il les aide aussi, afin que votre bénédiction retombe sur eux, et que leur bénédiction remonte jusqu'à vous. Que le Seigneur vous donne la victoire sur les infidèles et les pervers et sur tous vos ennemis. Salut ! Écrit de la main droite de celui qui salue le prince des croyants, le serviteur de Dieu, Ahmed-el-Bekkay ben Mohamed ben Moktar ben Ahmed. Que Dieu soit avec lui. *Amin!* »

Au verso de cette lettre est écrit ce qui suit : « Celui qui écrit ceci, témoigne devant Dieu, sur sa conscience, et par le jour du jugement, que les Rguibet ont pillé au juif ci-contre mentionné, 119 livres (chaque livre pesant 20 écus solimani) (pièces françaises) de plumes d'autruche, de la qualité la plus fine.

(Signé) le cheïkh bel Habyb Bel Moktar ben Bou-Beker ben Messaoud-

A cause de ce dernier malheur, je n'ai plus pu continuer à faire le commerce, et après avoir passé encore toute l'année 1868 au Soudan, je suis revenu à Akka dans les premiers mois de 1869, et c'est à Mogador où j'écris ceci pour faire connaître ce qui peut arriver à un homme. La première fois que je vous ai raconté tout cela, monsieur le consul (compliments d'usage), vous m'avez conseillé de retourner au Soudan, et je suis prêt à me conformer à vos ordres chéris. Je demande donc à Dieu et ensuite à vous, de faire parvenir ces renseignements à la Société de géographie du gouvernement français (louanges d'usage) en lui faisant savoir mon nom, en invoquant sa protection, et en lui demandant de me reconnaître comme un de ses enfants et comme un fils de votre grande nation (louanges à l'infini)... Nous sommes prêts, moi et mes quatre frères, à exécuter toutes vos volontés et à nous soumettre à l'Empereur des Français pour toutes les choses de ce monde.

Écrit à Mogador, le 8 de tessery, an 5630, correspondant au 14 septembre 1869.

Signé : MORDOKHAÏ ABY-SEROUR.

Le rabbin Mardochée est donc aussi pauvre aujourd'hui qu'il l'était en 1858, lors de son premier départ d'Akka pour Timbouktou, mais quelque découragé qu'il soit au sujet de son commerce, il n'a rien perdu de son ardeur pour les voyages et il ne m'a pas fallu beaucoup d'efforts, je l'avoue, pour le décider à retourner au Soudan avec le principal but d'y consolider son œuvre dont il ne saurait manquer de recevoir un jour la récompense, ne serait-elle que l'honneur d'avoir, pour ainsi dire, ouvert un monde nouveau à ses semblables. D'ailleurs, rendu plus

ben Omar El Zacany (que Dieu soit avec lui) ! Légalisé par Othman ben Mohammed ben Othman el Kabyry (de Cabra). »

A. B.

sage par l'expérience, il n'exposera plus ses envois aux chances d'une traversée isolée, moins longue et moins onéreuse sans doute, mais infiniment plus dangereuse que celle des grandes caravanes qui sont généralement respectées par les rôdeurs du désert ; et, en tous cas, en état de se défendre.

A Timbouktou, le rabbin Mardochée, une fois connu, peut devenir non-seulement un utile informateur pour les sociétés savantes et notamment pour la Société de géographie ; mais encore un précieux correspondant et consignataire pour notre commerce de l'Algérie, et, enfin, l'hôte sûr et dévoué des courageux explorateurs qui se décideraient à aller compléter là-bas les découvertes des Caillié et des Barth.

A l'égard de ces découvertes, Mardochée, sentant son infériorité et la faiblesse de ses connaissances, ne s'est offert à moi que comme un guide prêt à se mettre au service du maître qui lui serait adressé, et il est parti en me promettant de revenir, au premier appel, attendre à Akka ou ici même, le voyageur que nous pourrions avoir à lui confier. Néanmoins, durant tout son séjour à Mogador, il s'est appliqué à s'instruire, et il a pu, en très-peu de temps, acquérir les quelques notions élémentaires que j'étais à même de lui donner sur la géographie, la géologie et l'histoire naturelle dont il m'a promis de s'occuper de son mieux, en attendant. Je l'ai enfin muni d'un baromètre, d'un thermomètre, de quelques livres et des divers objets nécessaires pour ramasser et m'envoyer les spécimens qu'il pourra recueillir le long de sa route et durant son nouveau séjour au Soudan.

Le voyage de Timbouktou par Akka et Tendouf peut se faire de deux manières, soit avec la grande caravane annuelle (Akâbar) qui part avant la fin de septembre et revient en avril, soit en tout temps, au moyen des Bejaoui avec un ou deux guides sahariens seulement. Mardochée

donné, de beaucoup, la préférence à ce dernier mode, en se basant sur ce que : 1° la rapidité de la course, en rapprochant les distances des puits relativement à la mesure du temps, diminue considérablement les souffrances de la soif qui sont fort redoutables avec la lenteur et la multitude d'hommes et d'animaux des grandes caravanes.

2° Les Bejaoui ne portant que leurs cavaliers seuls, sans bagages ni marchandises, sont très-rarement attaqués par les rôdeurs qui n'ont d'autre but que le pillage, et ne se donnent même pas la peine de suivre leurs traces qu'ils savent parfaitement reconnaître à la différence de l'empreinte que laissent sur le sable les pieds d'un chameau, selon qu'il est chargé ou non.

3° En s'assurant du bon vouloir des guides (c'est facile), on est beaucoup mieux à même de faire en route ses observations et ses recherches, de s'arrêter où l'on veut ou encore de se dévier soit à droite soit à gauche du chemin, choses qu'il serait difficile ou au moins imprudent d'effectuer aux yeux de toute une caravane.

Toutefois, comme à moins d'être soi-même un simple Bejaoui on ne saurait aller à Timbuktu sans bagages et sans quelques valeurs nécessaires pour s'assurer des moyens d'existence, Mardochée reconnaît qu'il faut toujours louer quelques chameaux faisant partie de la caravane dont il convient même de se laisser devancer de cinq à six semaines pour ne pas rester trop longtemps au dépourvu en arrivant à Timbuktu.

Le fret de la charge, non compris celui des chameaux qui doivent toujours être au moins en nombre double des charges, est en moyenne de 20 mizen, soit 250 francs à l'aller, et de 10 mizen, soit 125 francs seulement, au retour. Le poids de la charge est fixé au maximum de 3 quintaux, soit 150 kilogrammes.

D'Akka à Timbuktu, les caravanes emploient de

soixante-cinq à quatre-vingts jours (1), selon qu'elles sont plus ou moins nombreuses, les deux tiers du temps en route, et le tiers au repos aux diverses stations où il y a de l'eau et quelque nourriture pour les chameaux.

Le prix d'un Bejaoui, homme et bête, envoyé en courrier ou servant de conducteur est de 500 ducats, soit 750 francs d'Akka à Timbouktou et retour. Durée du voyage 50 jours au plus.

L'énumération des marchandises à envoyer au Soudan est trop généralement connue aujourd'hui pour qu'il ne me suffise d'indiquer celles dont la défaite est la plus facile et la plus lucrative : ce sont les cotonnades, indiennes et calicots, spécialement les américaines, le sucre, le thé vert et le café, la verroterie, la quincaillerie, le soufre, le tabac et le sel ; ces deux derniers produits à prendre en route même, le tabac à Akka, et le sel aux mines de Taouadny ; mais, l'article le plus sûr et le plus promptement échangé, est l'*Ouda*, le *cauri* que l'on trouve quelquefois à acheter ici même à Mogador, au prix de 40 à 45 francs le quintal anglais, et qui passe à Timbouktou comme monnaie courante au change de 4000 pour un mizen d'or, soit 12 fr. 50 à 12 fr. 60. Les plus petits sont le mieux appréciés. Le rabbin Mardochée conseille à tout voyageur qui désirerait aller à Timbouktou dans un autre but que celui d'y faire le commerce, de ne se charger que de *cauris*, mais il prévient en même temps que les bénéfices sur toute autre pacotille sont beaucoup plus considérables.

Quant aux marchandises de retour, elles consistent principalement en gommés, plumes d'autruche et or, en poudre et en bijoux, spécialement en petits anneaux tordus ; les dents d'éléphant sont devenues rares, et les caravanes du Maroc n'en rapportent plus qu'une quantité

(1) Les Sahariens comptent par *nuits* (*Leyaly*) au lieu de jours, les distances d'un lieu à un autre.

à peine suffisante pour l'industrie du pays ; mais le plus important de tous les retours pour lesdites caravanes, c'est celui des esclaves noirs qui figurent toujours pour *une bonne moitié* des valeurs rapportées du Soudan. J'ajouterai même, en passant, que la principale cause qui a détourné et qui éloigne fatalement encore de l'Algérie les caravanes du Soudan, n'est autre que l'interdiction de cet odieux trafic des nègres qui donne aujourd'hui à ce pays déjà favorisé par la concurrence des manufactures anglaises, une supériorité incontestable pour le commerce de l'Afrique centrale. A ce sujet, pas d'illusion possible : quels que soient les encouragements et les facilités que la sollicitude du gouvernement français ait déjà donnés et cherche à donner encore aux négociants algériens pour rétablir l'ancien courant d'échanges avec le Soudan, il y a là pour ceux-ci, sinon un empêchement absolu, au moins un fort désavantage auquel l'abolition de l'esclavage au Maroc, malheureusement très-peu probable de nos jours, pourrait seule remédier.

Suivant les affirmations mille fois répétées de Mardochée, le voyage de Timbouktou par Akka et Tendouf, n'a absolument rien d'effrayant pour tout Européen bien constitué, patient et résolu, disposé à se soumettre aux privations de la vie du désert, et aux coutumes des gens avec lesquels il lui faudrait être en contact. Ne pouvant m'emmener moi-même, le rabbin voulait attendre ici que je lui confie quelqu'un de ma famille ou de mes amis pour me prouver, par les faits, la vérité de ses assertions, et je lui ai promis de chercher cet homme et de le prévenir aussitôt que je l'aurai trouvé. Ses projets vont du reste bien au delà de Timbouktou, qui à ses yeux ne saurait plus être aujourd'hui que le point de départ d'une intéressante aventure. Il est persuadé qu'il existe une route menant directement au Caire *en suivant un cours d'eau qui relie le Niger au Nil*, et il offre de faire cette route,

seul ou accompagné, quand on le voudra. Il raconte à ce sujet l'histoire suivante que lui ont maintes fois rapportée les habitants de Timbouktou les plus dignes de confiance.

« Il y a une vingtaine d'années, sous le règne d'Ahmadou père d'Ahmed-Ahmadou, quelques nègres Bambara armèrent quatre embarcations pour remonter le fleuve aussi loin que possible et en découvrir la source. On les vit passer à Cabra ; ils naviguèrent pendant deux mois, mais doucement, et, au bout de ce temps, ils trouvèrent le passage barré par un immense rocher couvert d'herbes et de reptiles. Ne pouvant pas transporter leurs barques, ils les abandonnèrent et passèrent au delà du rocher où ils retrouvèrent le fleuve sur les bords duquel ils marchèrent à pied jusqu'à leur arrivée au Caire. Là, ils devinrent musulmans, et ils s'en allèrent à la Mecque avec les Hadjy. A leur retour par le désert de Tripoli, de Ghadamès et du Touat, ils se rendirent directement chez Ahmadou auquel ils se firent connaître comme musulmans, et dont ils invoquèrent l'appui pour revendiquer des Bambara leurs familles et leurs biens. Ceux-ci refusèrent, et telle fut la cause première d'une longue guerre entre les Foullan et les Bambara. »

Je n'ai traduit et je ne rapporte ce récit, je l'avoue, que par acquit de conscience envers mon rabbin qui n'a cessé, durant tout son séjour ici, de revenir là-dessus avec une ténacité qui, du moins, ne m'a laissé aucun doute sur la sincérité de sa croyance, et plus encore, sur les tentatives que ses instincts de prédestiné lui feront sûrement entreprendre, si les circonstances l'y poussent tant soit peu.

Pour en revenir à Timbouktou, dont la population et les chefs, les Bekkay, sont très-inoffensifs comme l'ont successivement confirmé Laing, Caillié, le docteur Barth et H. Duveyrier lui-même, Mardochée croit qu'un ou quelques chrétiens y seraient d'autant plus en sûreté aujour-

d'hui, que la plupart des marchands marocains qui, en réalité, avaient seuls ou principalement causé des inquiétudes sérieuses au docteur Barth, et lui avaient fait courir à lui-même de si graves dangers, sont morts ou rentrés au Maroc pour n'en plus sortir (1). Le terrible chef des Berabych, l'assassin du major Laing, n'existe plus, et son fils qui lui a succédé serait non-seulement fort humain, mais encore disposé à protéger les étrangers, ainsi que le cheïkh d'Araouan, Mohammed-Ould-Ahmed - el-Habyb l'aurait fait entendre au rabbin. Enfin, il est bien probable, en effet, que la tolérance religieuse, désormais admise à l'égard des Juifs, ne ferait pas défaut aux premiers chrétiens qui sauraient se conduire avec prudence, et auraient à cœur de n'introduire avec eux que des bons exemples et des bienfaits.

Et cependant, pourrais-je être ici autre chose que l'écho de ces nouvelles? Assurément non, et Dieu me garde d'assumer sur moi la responsabilité de la vie d'un seul de mes compatriotes. Je crois fermement à la possibilité du voyage de Timbouktou par Akka et Tendouf, tel que le rabbin Mardochée le propose, et ma confiance me paraît être pleinement justifiée par tout ce que j'ai pu apprendre à Mogador sur cette mystérieuse partie du Sahara, objet constant de mes recherches pendant mes heures de loisir. Sans doute, ces connaissances, je dirais presque cette expérience, nous permettraient d'augmenter le nombre des chances de succès, et nous empêcheraient au moins de renouveler les fautes de l'infortuné Davidson si rigou-

(1) Mardochée a évalué comme il suit le nombre des commerçants étrangers établis à Timbouktou :

Touaty : habitants ou originaires du Touat...	environ 600
Marocains : de Fès ou du Tafilet...	20 à 25
Tripolitains.....	6 à 7
Algériens et Tunisiens.....	néant.

A B.

reusement dévoilées dans l'opuscule de M. Drummond-Hay, *Western-Barbary* (1); mais que de conditions à remplir et de précautions à prendre n'y aurait-il point encore, pour ne pas succomber victime de l'inclémence du climat ou de la méchanceté des hommes!

C'est donc un simple devoir que je remplis aujourd'hui, en soumettant à l'appréciation de mes chefs et de mes maîtres des renseignements qui m'ont paru avoir leur utilité, et en signalant au bienveillant intérêt de la Société de géographie, et à la notoriété de mes confrères africains, le pauvre juif d'Akka qui m'a chargé de leur offrir ses services, et de leur faire connaître son nom et son adresse :

Le rabbin Mordokhai-Aby-Serour, à Timbouktou.

EXPLORATIONS EN TURQUIE D'EUROPE

(1869)

PAR GUILLAUME LEJEAN (2)

Ma campagne de 1869 a duré du 28 avril au 23 décembre. Elle a compris toute l'Albanie, l'Épire, la Thessalie, une portion de l'Herzégovine et de la Bulgarie occidentale.

Parti d'Antivari, j'ai pris Scutari pour premier centre de travail et j'ai fait divers voyages préparatoires à Gouinié, à Dulcigno, chez les Mirdites et au pays de Matia. Ces premiers travaux m'ont permis de lever en détail la carte des districts d'Antivari, Dulcigno, Scutari, moins les montagnes voisines du Drin, et le bassin supérieur du Lim. J'ai fait diverses ascensions importantes, parmi lesquelles

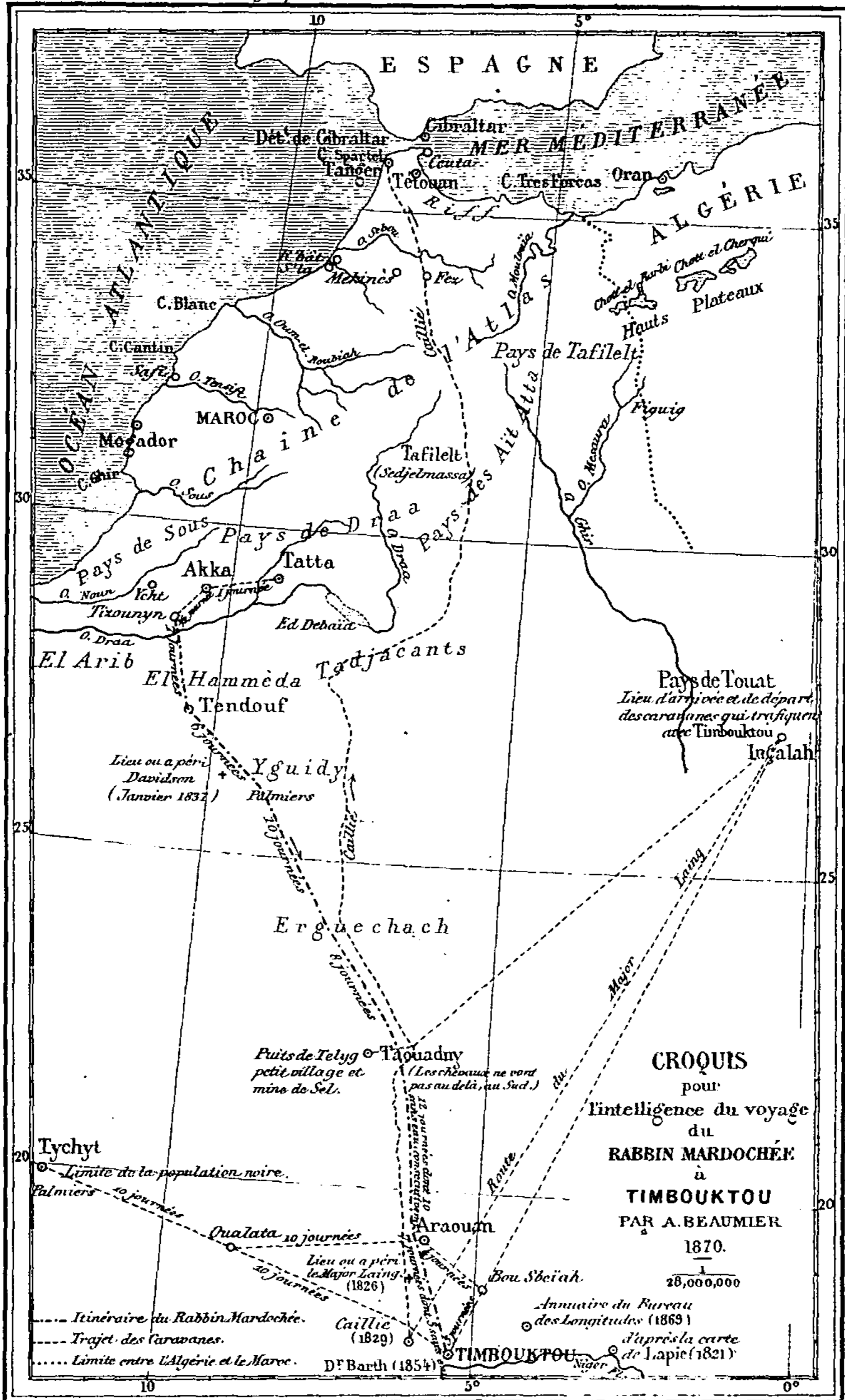
(1) Traduit par M^{me} L. Sw. Belloc. 1 vol. Chez Arthus Bertrand. Paris, 1844. A. B.

(2) Communication adressée à la Société dans sa séance du 18 mars 1870.



Imp. Lemercier & Co Paris

LE RABBIN MARDOCHEE
(Mordokhai-Abi-Serour, de Akka)



Gravé chez Erhard.

Paris. Imp. Monroq.